

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

# **Motorplast**

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

agents conservateurs

#### Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse

Koch-Chemie GmbH Einsteinstr. 42 D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0 N° Fax +49-2303-9 86 70-26

#### Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+352 8002 5500 (Centre Antipoisons)

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319

#### Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

# Fiche de données de sécurité CE

# KochChemie® ExcellenceForExperts.

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### 2.3 Autres dangers

**Evaluation PBT** 

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0.1% identifiée comme étant vPvB.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la	a substance	Indica		
			compl	émentaires	
	N° CAS / CE /	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Conce	ntration	%
	Index / REACH				
1	2-butoxyéthanol				
	111-76-2	Acute Tox. 4; H302	>=	5,00 - < 10,00	% en
	203-905-0	Acute Tox. 4; H312			poids
	603-014-00-0	Acute Tox. 4; H332			
	01-2119475108-36	Eye Irrit. 2; H319			
		Skin Irrit. 2; H315			
2	2-Propylheptanol é	thoxylé, propoxylé			
	166736-08-9	Acute Tox. 4; H302	<	2,50	% en
	605-450-7	Eye Dam. 1; H318			poids
	-				
	-				
3	Poly (oxy-1,2-éthai	nediyle), .alphatridécyloméga-hydroxy-,			
	ramifié				
	69011-36-5	Acute Tox. 4; H302	<	2,50	% en
	-	Eye Dam. 1; H318			poids
	-				
	-				
4	bronopol		cf. not	e bas de page (1)	
	52-51-7	Acute Tox. 4*; H302	<	0,10	% en
	200-143-0	Acute Tox. 4*; H312			poids
	603-085-00-8	Aquatic Acute 1; H400			
	-	Eye Dam. 1; H318			
		Skin Irrit. 2; H315			
		STOT SE 3; H335			
		Aquatic Chronic 2; H411			

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(\*,\*\*,\*\*\*\*) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa , différemment / complémentairement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
4	-	-	M = 10	-

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

Vale	Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)						
N°	orale	dermale	par inhalation				
1	1746 mg/kg de poids corporel						

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

# Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en recpectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Demander le conseil du médecin

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants. Eau pulvérisée; Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); silices

# 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre



Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

# 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des recipients d'un matériau identique à celui d'origine.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

# Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0	
	Liste des valeurs limites contraignantes d'exposition	professionn	elle		
	2-Butoxyéthanol				
	VLE (courte durée)	246	mg/m³	50	ppm
	VLE (8h)	98	mg/m³	20	ppm
	Remarque/s	Peau			
	2000/39/EC				
	2-Butoxyethanol				
	VLE (courte durée)	246	mg/m³	50	ppm
	VLE (8h)	98	mg/m³	20	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensilibisateur	Skin			

#### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

#### valeurs DNEL (travailleurs)

N°	° Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	2-butoxyéthanol			111-76-2
				203-905-0

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

dermale	(chronique) à long terme	systémique	125,00	mg/kg/jour
dermale	à court terme (aiguë )	systémique	89,00	mg/kg/jour
par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	98,00	mg/m³
par inhalation	à court terme (aiguë )	systémique	1091,00	mg/m³
par inhalation	(chronique) à long terme	local	246,00	mg/m³

#### valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition durée d'action		effet	Valeur	
1	2-butoxyéthanol			111-76-2	
				203-905-0	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	6,30	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë )	systémique	26,70	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	75,00	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë )	systémique	89,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	59,00	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë )	systémique	426,00	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	147,00	mg/m³

#### valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Туре	Valeur	
1	2-butoxyéthanol		111-76-2	
			203-905-0	
	Eau	eau douce	8,80	mg/L
	Eau	eau marine	0,88	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	34,60	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	3,46	mg/kg
	Eau	Eau dégagement intermittent	26,4	mg/L
	sol	-	2,33	mg/kg poids
				sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	463,00	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,02	g/kg

#### 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration auxpostes de travail et par une extraction générale convenable. Si cetteventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

#### Equipement de protection individuelle

#### **Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié butyl-caoutchouc

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

Temps de passage > 120 min

**Divers** 

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

N° Dénomination de la substance

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation				
iquide				
Etat/Couleur				
iquide				
ouge; trouble				
Odeur				
ruitée				
oH .				
/aleur		7,5		
Point d'ébullition / intervalle d'ébul	lition			
Donnée non disponible.				
Point de fusion/point de congélatio	n			
Donnée non disponible.				
Température de décomposition				
Donnée non disponible.				
Point d'éclair				
Donnée non disponible.				
Température d'inflammation				
Donnée non disponible.				
nflammabilité				
Donnée non disponible.				
imites inférieure d'explosion				
Donnée non disponible.				
imites supérieure d'explosion				
Donnée non disponible.				
Pression de vapeur				
Donnée non disponible.				
Densité de vapeur relative				
Donnée non disponible.				
Densité relative				
Donnée non disponible.				
Densité				
/aleur		0,99	g/cm³	
Température de référence		20	°C	
Solubilité				
Donnée non disponible.				

N° CAS

N° CE

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0	
log l	Pow		0,81		
Tem	pérature de référence		25	°C	
Source		ECHA			

Viscosité
Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

#### 9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

#### 10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

# 10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Tox	Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)					
N°	Nom du produit					
1	Motorplast					
Rem	narque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).				

Tox	Toxicité orale aiguë						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE		
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0		
DL5	0			1746	mg/kg de poids corporel		
Esp	èces	rat					
Mét	hode	OCDE 401					
Sou	rce	ECHA					

Toxi	Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)				
N°	Nom du produit				
1	Motorplast				
Rem	Remarque/s Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6				
		de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP),			

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000
mg/kg).

Tox	Toxicité dermale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0
DL5	0	>		2000	mg/kg de poids corporel
Esp	èces	cobaye			
Mét	hode	OCDE 402			
Sou	rce	ECHA			

Tox	Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)					
N°	Nom du produit					
1	Motorplast					
Rer	narque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).				

Toxi	Toxicité aiguë par inhalation				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0	
ETA			1,5	mg/l	
Duré	ée d'exposition		4	h	
Etat	d'agrégation	Poussière/Brouillard			
Espe	èces	rat			

Cor	Corrosion cutanée/irritation cutanée					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0	
Dure	ée d'exposition			4	h	
Esp	èces	lapin				
Métl	hode	EU B.4				
Sou	rce	ECHA				
Éval	luation	Irritant				

Lési	ions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0
Duré	ée d'exposition		24	h
Espé	èces	lapin		
Méth	node	OCDE 405		
Soul	rce	ECHA		
Éval	uation	Irritants pour les yeux		

Sen	Sensibilisation respiratoire ou cutanée					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE			
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0			
Voie	d'exposition	Peau				
Espe	èces	cobaye				
Méth	node	OCDE 406				
Soul	rce	ECHA				
Éval	uation	non sensibilisant				

Muta	agénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Métl	node	OECD 471	
Sou	rce	ECHA	
Eval	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles	, les critères de classification
		ne sont pas remplis.	

# Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Can	cérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0	
Esp	èces	rat		
Métl	hode	OECD 451		
Sou	rce	ECHA		
Eval	luation/Classement	Compte tenu des données disponibles, le	es critères de classification	
		ne sont pas remplis.		

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

# Danger par aspiration

Donnée non disponible.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

# **Autres informations**

Donnée non disponible.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Toxi	Toxicité sur les poissons (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0		
CL5	0	>	1474	mg/l		
Dure	ée d'exposition		96	h		
Esp	èces	Oncorhynchus mykiss				
Métl	node	OCDE 203				
Sou	rce	ECHA				

Toxi	Toxicité sur les poissons (chronique)					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0	
NOE	EC .	>		100	mg/l	
Dure	ée d'exposition			21	jour(s)	
Esp	èces	Danio rerio				
Méthode		OECD 204				
Sou	rce	ECHA				

Toxi	Toxicité pour les daphnies (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0		
CE5	0		1550	mg/l		
Duré	ée d'exposition		48	h		
Espe	èces	Daphnia magna				

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

Méthode	OCDE 202
Source	ECHA

Toxi	Toxicité pour les daphnies (chronique)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0		
NOE	EC		100	mg/l		
Duré	ée d'exposition		21	jour(s)		
Espe	èces	Daphnia magna				
Méth	node	OECD 211				
Soul	rce	ECHA				

	Toxicité pour les algues (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0		
CE5	50		911	mg/l		
Dure	ée d'exposition		72	h		
Esp	èces	Pseudokirchneriella subcapit	ata			
Méthode		OCDE 201				
Sou	rce	ECHA				

Toxicité pour les algues (chronique)	
Donnée non disponible.	

Toxicité sur bactéries	
Donnée non disponible.	

12.2 Persistance et dégradabilité

Bio	Biodégradabilité					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0		
Туре	e	biodégradabilité aérobie				
Vale	ur		90,4	%		
Dure	ée		28	jour(s)		
Mét	hode	OCDE 301 B				
Sou	rce	ECHA				
Éva	luation	facilement biodégradable				

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coe	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0		
log F	Pow		0,81			
Tem	pérature de référence		25	°C		
Source		ECHA				

# 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

# 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB		
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne	
	d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.	
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne	
	d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.	

# 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

#### 12.8 Autres informations

#### **Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

# **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Droduit

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### **Emballage**

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

#### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

#### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

#### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

# Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

# Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Nom commercial: Motorplast

Code produit: 236999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 30.03.2021 Version remplacée: 1.0.0, établi le: 19.06.2020 Région: LU

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE)

1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

#### **Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302
H312
H315
H315
H316
H318
H318
H318
H319
H319
H310
H310</l

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 764663